

Contrôle à l'Ehpad



Jeudi dernier, l'Agence régionale de santé a contrôlé la maison de retraite Saint-Jacques-de-Compostelle (Archives M.C.)

Jeudi dernier, l'Agence régionale de santé a réalisé un contrôle de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Saint-Jacques-de-Compostelle à Soulac-sur-Mer. Une visite qui fait suite à la venue de la ministre Michèle Delaunay, le samedi 7 décembre.

Selon nos informations, le contrôle de l'ARS se serait passé dans un climat plutôt mouvementé. Marie-Joséphine Rolland, la directrice de l'établissement, dont la gestion avait été critiquée par une partie du personnel de l'Ehpad, a dû être hospitalisée. Une information confirmée par Roland Blais, 1er adjoint au maire de Soulac.

PUBLICITÉ

Une suite d'événements

Rappelons que dans cet établissement des tensions étaient apparues entre la direction de l'Ehpad et une partie de son personnel.

Au mois de juillet 2013, des représentants du personnel avaient transmis un courrier de mécontentement à l'ARS. Ils dénonçaient des « dysfonctionnements majeurs ».

Au mois de novembre, le docteur François Campagne, médecin coordonnateur de l'Ehpad, avait quitté ses fonctions « en raison d'un désaccord avec le mode de gestion de la directrice ».

Des événements qui ont fini par provoquer une visite surprise de l'Ehpad par la ministre, qui était venue dans le Médoc remettre les insignes de l'Ordre du Mérite à Francis Magenties.

Un intérim à la direction

Contacté par « Sud Ouest », l'Ehpad de Compostelle, un établissement public dépendant de l'ARS, n'a pas souhaité commenter les événements qui se sont produits dans la journée de jeudi. Roland Blais, le 1er adjoint, a indiqué « que dans pareilles circonstances, l'ARS se charge d'assurer une direction par intérim de la maison de retraite, qui fonctionne aujourd'hui normalement ».

Au lendemain de la visite de la ministre à Saint-Jacques de Compostelle, Xavier Pintat, le sénateur-maire de Soulac, avait indiqué que l'un des problèmes de fond rencontré par l'Ehpad « était de nature financière ». L' élu de détailler : « La commune et le Conseil général ont bien tenu leurs engagements lorsque la nouvelle structure a été construite. Le problème réside aujourd'hui dans le fait qu'il manque chaque année entre 100 000 € et 120 000 € du forfait soins. Une dotation qui doit être attribuée par l'État. Ce qui se traduit par un manque de personnels. Et dans un établissement qui accueille des lits Alzheimer, cela n'est pas sans conséquence ».

Un message que le sénateur-maire a bien relayé auprès de la ministre.

Julien Lestage

Maguy Caporal